

Améliorer votre qualité de vie, répondre à vos attentes, vous aider dans vos démarches, vous orienter vers les organismes compétents, vous épauler pour vous accompagner lors de situations difficiles... autant de domaines dans lesquels œuvre votre Ville au quotidien.

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le CCAS de Palavas-Les-Flots agit pour les Palavasiens les plus fragiles : familles en difficulté, personnes âgées, personnes handicapées...

Il vous accueille dans ses locaux situés à proximité de l'Hôtel de Ville de Palavas :

Le lundi de 9h à 12h et de 13h à 16h

Du mardi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h

Faire un don au Centre Communal d'Action Sociale de Palavas

Permanences sociales

Le CCAS propose des **permanences sociales dans de nombreux domaines** : emploi, assistance sociale, RSA, droit des femmes, protection maternelle et infantile, insertion, aide aux consommateurs...

Registre des personnes vulnérables

La ville de Palavas-Les-Flots, par l'intermédiaire de son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) procède à la mise à jour de son registre nominatif des personnes vulnérables.

L'inscription sur ce registre est volontaire et nominative.

Le but de ce dispositif est d'apporter une aide appropriée et efficace en cas de risques exceptionnels : **grand froid, canicule, inondations.**

Il s'adresse aux personnes isolées, fragilisées par l'âge, le handicap ou par un mode de vie spécifique. Il peut s'agir de vous, de l'un de vos parents, d'un voisin, d'un ami.

Les données collectées telles que l'identité, l'âge, les coordonnées des personnes à prévenir en cas d'urgence, les adresses... restent confidentielles. Elles permettent au CCAS de contacter les personnes inscrites et de s'assurer régulièrement de leur situation.

Plus d'infos :

CCAS – Bd Maréchal Joffre – 04 67 07 73 21

Mairie – 16 boulevard Maréchal Joffre – 04 67 07 73 00

Roseraie – le Cazot – rue des Hirondelles – 04 67 81 85 12

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, merci d'appeler le service CCAS au **04 67 07 73 21**.

Lors du déclenchement des Plans d'urgence pré-cités, vous pouvez vous adresser les week-ends et en dehors des heures d'ouverture des bureaux à la Police Municipale au **04 67 50 77 22**.

Aide alimentaire

Pour les plus démunis, il existe l'aide alimentaire.

Les dossiers d'inscription sont à retirer auprès du CCAS.

Distribution le mardi de 14h à 15h.

Aide alimentaire

13, rue de la Tramontane

34250 Palavas-Les-Flots

Tél.: 04 67 68 34 01

Protection animale "Les chalavachiens"

Familles d'accueil pour les animaux de personnes hospitalisées.

Si vous habitez Palavas, que vous souhaitez vous engager dans une action de générosité, que vous aimez les animaux et que vous avez du temps pour en prendre soin, alors vous pouvez contacter Pamela Bessière par mail à p.bessiere@palavaslesflots.com ou par téléphone en contactant le CCAS au 04 67 07 73 21.

Plus d'infos



CCAS: Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Adresse : Hôtel de Ville

16, Boulevard du Maréchal Joffre

BP 106 34250 Palavas-Les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Site ville

Site tourisme

Téléphone 04 67 07 73 21

Mail



Ville de

Palavas-les-Flots

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00